ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE D'OUED AMLIL
CAIDAT BOULOU
COMMUNE BOUCHFAA

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE
N° 20/2026/CB

Le président de la commune de Bouchfaâ province de Taza, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **Etude technique relatives à la réalisation des plans et états parcellaires pour extraction de la situation des propriétés objet des déclarations TNB au profit de la commune de Bouchfaa.**

Consistance de la prestation :

n°	Designations	Unité	QTE	caractéristiques et spécifications	tva
1.	Implantation et levé topographique par récepteur GNSS RTK de cibles au sol rattachées au système de coordonnées officiel du Maroc (Merchich) afin d'assurer une précision centimétrique (livraison sous format papier en cinq -5- exemplaires et numérique et DWG).	FT	1	TRAVAIL DE BONNE QUALITE	20%
2.	Implantation des coordonnées X, Y des bornes matérialisant la limite du plan d'aménagement.	FT	1	TRAVAIL DE BONNE QUALITE	20%
3.	Report des titres fonciers, des réquisitions et des terrains non immatriculés sur le plan d'aménagement de la commune de bouchfaa	FT	1	TRAVAIL DE BONNE QUALITE	20%
4.	Enquête parcellaire au niveau des propriétés reportées sur le plan P.A y compris les **propriétés non immatriculés** y compris établissement d'un état parcellaire faisant ressortir les noms de tous les propriétaire, Certificats de propriétés, les superficies, le zonning, la destination ainsi que les constructions s'elles existent (livraison sous format papier en cinq -5- exemplaire et numérique et DWG et PDF et livraison sous forme d'une base de données programmée sous format Access ou similaire	FT	1	TRAVAIL DE BONNE QUALITE	20%

Lieu d'exécution : les prestations objet du présent Bon de commande doivent être fournies au siège de la commune de Bouchfaâ.

- Délai d'exécution : QUARANTE CINQ JOURS (45 jours) à partir de la date de notification d'engagement du bon de commande;
- Les concurrents doivent constituer une caution allant à CINQ MILLE DIRHAMS (5000 dhs) et note méthodologique jointe à l'avis d'achat cachetée et signee et cela dans un délai de 24 heures à partir de la date et l'heures de la reception de la letter de la demande de confirmation de l'offre.
- Date et heure limité de réception des devis des concurrents : le 16/11/2026 à 11 H 00 mn.
- Les plis des concourants sont déposés soit :
 - par voie électronique dans le portail des marchés public accessible à l'adresse https://www.marchespublics.gov.ma
 - les copies des devis signés doivent être disposées au bureau d'ordre de la commune de Bouchfaâ. Conformément au paragraphe 4 alinéa c l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

A Bouchfaa le 13/11/2026
Le Président du conseil communal

SIGNE/MOHAMED LAHRACHE